






Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean



Projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert

PROCESSUS DE PRÉCONSULTATION

Soirée d'information et de consultation
Atelier thématique 1 – Raison d'être du projet et infrastructures proposées
Atelier thématique 2 – Impacts appréhendés et mesures d'atténuation
Séance de validation des résultats de la préconsultation

LA SOCIÉTÉ DE L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

2 JUIN 2011

Contenu

À l'écoute des citoyens	4
Un rapport complet	4
Pour une participation active et représentative	5
Un contexte favorable aux échanges	7
Une démarche bien planifiée	8
Plusieurs sujets abordés	11
Des résultats tangibles	13
Des engagements clairs et continus	14
Des canaux d'échange privilégiés	15

À l'écoute des citoyens

Le processus de préconsultation

Dans le cadre de son projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a volontairement déployé une approche de consultation en amont du dépôt de son étude d'impact sur l'environnement. Par cette démarche de préconsultation, la Société a permis aux citoyens et aux organismes intéressés d'examiner, de commenter et de bonifier le contenu de l'étude d'impact et de prendre connaissance des divers aspects du projet. Ainsi outillés, les participants ont été en mesure de commenter et de bonifier tant l'étude d'impact que le projet lui-même.

Un rapport complet

Le rapport de préconsultation

Le présent rapport résume les sujets traités lors des échanges et les préoccupations exprimées par les participants. Ce rapport reflète la contribution significative des gens ayant participé aux différentes activités de préconsultation et ce, à titre individuel ou pour les organismes qu'ils représentent. Les éléments soulevés par les participants et les indications tirées des préoccupations exprimées ont été pris en compte par la Société afin de bonifier différents aspects de l'étude d'impact et du projet.

Le contenu final du rapport de préconsultation sera transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en tant qu'annexe au rapport de l'étude d'impact.



La séance d'information du 28 février 2011 : 58 participants à Chambord

Pour une participation active et représentative

Invitations et communications

Au total, plus de 200 groupes ou individus susceptibles d'être intéressés par le projet de minicentrale à Val-Jalbert ont été conviés à participer à la démarche de préconsultation. D'abord, une liste de parties prenantes potentiellement intéressées a été complétée grâce à un inventaire socio-économique des individus et des organismes concernés. Plus d'une quinzaine de rencontres individuelles ont eu lieu avec ces représentants afin de présenter la démarche et d'inviter ces acteurs clés à y participer. À cette liste a été ajouté l'ensemble des participants des séances d'information et de consultation tenues en 2009.

Avant la tenue de la première et de la dernière activité publique de préconsultation, plus de 200 lettres ont été envoyées aux citoyens et représentants du milieu. Les personnes intéressées ont pu s'inscrire aux ateliers thématiques à la suite de la séance d'information du 28 février 2011 et, par la suite, en contactant la Société. Dans la semaine précédant chacun des ateliers ainsi que la séance de validation, des rappels téléphoniques ont été effectués par l'agent de liaison communautaire de la Société afin de confirmer la présence des participants.

Au cours de la démarche de préconsultation, le public et les représentants des médias ont eu accès à l'ensemble de l'information fournie aux participants lors des activités, entre autres par le biais du site internet de la Société. Les documents présentés y ont été déposés dès le lendemain de chacune des activités.

Finalement, des comptes rendus ont été produits afin d'informer du déroulement et de la teneur de chacune des activités de consultation. Ces comptes rendus ont été mis en ligne sur le site internet de la Société et seront joints au rapport de préconsultation.

Une conférence de presse a été tenue, le 3 février 2011, afin d'annoncer publiquement la tenue du processus de préconsultation. À l'occasion de celle-ci, un communiqué de presse a été diffusé dans l'ensemble des médias régionaux afin de susciter la participation citoyenne. Certaines entrevues individuelles ont aussi été accordées par le président du conseil d'administration, monsieur Denis Taillon. Une invitation a été émise par l'entremise de médias écrits et parlés locaux et régionaux.



Monsieur Denis Taillon, porte-parole et président de la Société

Étape du processus	Moyens déployés	Date
Séance d'information et de consultation 28 février 2011	Rencontres individuelles avec l'agent de liaison communautaire	15 octobre 2010 au 15 janvier 2011
	Conférence de presse et entrevues individuelles dans les médias régionaux	3 février 2011
	Communiqué de presse	3 février 2011 1 ^{er} mars 2011
	Publicité dans les journaux	23 février 2011
	Lettre d'invitation	1 semaine avant les activités
	Site internet	Systematiquement mis à jour
Atelier 1 10 mars 2011	Communiqué de presse	11 mars 2011
	Rappels téléphoniques	3 jours avant les activités
	Site internet	Systematiquement mis à jour
Atelier 2 31 mars 2011	Communiqué de presse	1 ^{er} avril 2011
	Rappels téléphoniques	3 jours avant les activités
	Site internet	Systematiquement mis à jour
Séance de validation 2 juin 2011	Communiqué de presse	14 avril 2011
	Lettre d'invitation	14 avril 2011
	Rappels téléphoniques	3 jours avant les activités
	Site internet	Systematiquement mis à jour

Un contexte favorable aux échanges

Les objectifs visés par ce processus étaient de transmettre une information complète sur le projet afin de permettre aux intéressés de la collectivité de soulever leurs préoccupations, de valider et bonifier l'évaluation des impacts tout en améliorant les divers aspects du projet initial et ce, de façon éclairée. Tout au long du processus, les participants ont été invités à prendre connaissance des renseignements et des documents remis et à donner leur avis sur les contenus et sujets abordés.

La démarche de préconsultation a donné lieu à des échanges qui se sont déroulés dans un climat de collaboration et de convivialité. La présence de citoyens, de représentants d'organismes et de représentants municipaux a permis de bien cerner les sujets de préoccupation et de recueillir les suggestions des participants.



Le deuxième atelier thématique du 31 mars 2011 portait sur les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées

Une démarche bien planifiée

Les activités de préconsultation

La démarche de préconsultation a débuté par une séance d'information générale au cours de laquelle furent présentées les grandes lignes du projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, ainsi que la proposition de processus de préconsultation.

À la fin de cette première rencontre, les participants étaient invités à s'inscrire à deux ateliers de travail thématiques, portant chacun sur des aspects spécifiques du projet :

Atelier 1 : La raison d'être du projet et les infrastructures proposées

Atelier 2 : Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées

Une démarche flexible

Les commentaires recueillis à la suite du premier atelier, organisé sous forme d'une grande table ronde, ont mené la Société à privilégier une approche par petits groupes de travail pour le second atelier afin de le rendre encore plus convivial et participatif. Les participants ont ainsi été séparés en équipes d'une dizaine de personnes. Après la présentation de la méthodologie d'évaluation des impacts par la Société, ces équipes de travail ont disposé de trois périodes d'une vingtaine de minutes pour traiter de différents thèmes en compagnie des experts y étant associés. La synthèse de tous ces échanges a pu être présentée et discutée en plénière à la fin de la séance.

La validation, une étape clé

La dernière activité prévue dans le cadre de la démarche de préconsultation fut consacrée à la validation des résultats des rencontres précédentes. À l'écoute des citoyens et afin de favoriser la participation citoyenne, la Société a tenu à déplacer cette séance afin de ne pas interférer avec la présentation télévisuelle d'une importante partie de hockey des Canadiens de Montréal en séries éliminatoires.

Cette dernière séance a permis aux participants d'émettre leurs commentaires et suggestions sur le contenu préliminaire du rapport de préconsultation et de l'approuver avant qu'il ne soit joint à la version finale.

L'ensemble des rencontres a eu lieu à la salle communautaire de Chambord, municipalité d'accueil et partenaire du projet.

Les activités de préconsultation

28 février 2011	Séance d'information et de consultation Présentation du projet et du processus de préconsultation
10 mars 2011	Atelier thématique 1 Raison d'être du projet et infrastructures proposées
31 mars 2011	Atelier thématique 2 Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées
2 juin 2011	Séance de validation des résultats de la préconsultation Remise et analyse du rapport préliminaire de préconsultation

Le déroulement des activités de préconsultation

Lors de chacune des activités, des documents d'information vulgarisés résumant les sujets abordés ont été fournis aux participants. Tant les documents d'information que les présentations visuelles utilisées ont été rendues disponibles sur le site internet de la Société le lendemain de chacune des activités.

Documents remis aux participants

Fiche d'information

Projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert

Fiches de travail

1. Raison d'être du projet et infrastructures proposées
2. Impacts appréhendés et mesures d'atténuation

Outils de travail

Simulations visuelles

Version préliminaire du rapport de préconsultation

La version préliminaire de l'étude d'impact a servi de référence pour la rédaction des différents documents remis aux participants lors de la préconsultation.

Chacune des activités a été animée par un animateur senior spécialisé dans le domaine de la communication environnementale et de l'interaction avec le milieu et se déroulait comme suit :

- une première partie consacrée à l'introduction du sujet de la rencontre par des représentants de la Société, par le biais de présentations visuelles résumant les documents d'information distribués et présentant des tableaux détaillés vulgarisés par le porte-parole de la Société;
- une seconde partie consacrée aux échanges entre les participants, les représentants de la Société et les experts de l'étude d'impact au cours de laquelle étaient notés les commentaires, les suggestions et les préoccupations exprimées, afin de les consigner de façon systématique dans les comptes rendus.



Fiche d'information

Lors des séances, d'une durée moyenne de deux heures trente, un minimum d'une heure était alloué aux questions et aux réactions des participants. Les simulations visuelles du projet, représentant le projet une fois intégré au site de Val-Jalbert, ont été reproduites sur des panneaux et affichées dans la salle. Des représentants étaient disponibles à proximité de ces panneaux pour répondre aux questions des participants et noter leurs préoccupations.



Les simulations visuelles du projet disposées dans la salle

Les participants aux activités

De 30 à 60 personnes ont été présentes à chacune des activités de préconsultation, issues en grande partie du voisinage et des municipalités limitrophes. De plus, des représentants municipaux et d'organismes étaient au nombre des participants. Au total, plus de 130 personnes ont participé aux diverses activités. De ce nombre, plus de 15 ont assisté à l'ensemble des quatre rencontres.

Activité	Présences	Citoyens	Autres
Séance d'information	58	37	21
Atelier 1	27	17	10
Atelier 2	28	12	16
Séance de validation*	22	17	5
Total	135	83	52

*Ces nombres sont estimés en fonction des inscriptions à la séance de validation. Toutefois, la Société s'attend à ce qu'environ 40 personnes y participent.

Des personnes ressources de la Société et des experts indépendants participant à l'évaluation environnementale étaient disponibles au cours des rencontres pour présenter les sujets d'échanges et pour répondre aux questions.

Plusieurs sujets abordés

Les activités de préconsultation ont donné lieu à des échanges entre les participants et les représentants de la Société. Plusieurs sujets ont été abordés sous forme de questions adressées à la Société. Les participants ont aussi apporté leurs recommandations et commentaires sur le contenu de l'étude d'impact. Ces préoccupations sont regroupées en fonction des sujets abordés lors des ateliers et présentés dans les comptes rendus correspondants, qui ont servi de référence pour la rédaction du présent rapport.

Séance d'information et de consultation

Cette première séance a permis de présenter les grandes lignes du projet. Il y a été question de l'intégration du projet à la vocation touristique du site de Val-Jalbert, notamment quant à l'aspect visuel de la chute. Le partage des investissements entre les partenaires a été l'objet de quelques échanges. Les retombées économiques pour la région ont aussi été au cœur des discussions. Les différents sujets abordés sont repris de façon schématique au tableau suivant.

Les sujets abordés lors de la séance d'information

La Société :

- Accès à l'information
- Partage des investissements entre les partenaires
- Accès à l'étude d'impact

L'aspect financier :

- Maximisation des retombées locales
- Mise en place d'un fonds environnemental
- Dépassement de coûts maximal
- Impact fiscal pour les MRC, la municipalité de Chambord et les citoyens

La gestion du projet :

- Responsabilité en cas d'inondation
- Gestion des débits
- Gestion du lac des Commissaires
- Accès au site de Val-Jalbert en saison hivernale

Les infrastructures :

- Utilisation potentielle des anciennes infrastructures
- Mise en valeur touristique des infrastructures
- Hauteur du barrage

L'intégration au site de Val-Jalbert :

- Respect du patrimoine naturel en période de construction
- Période de maintien du débit esthétique
- Simulation visuelle du débit écologique en saison hivernale
- Valeur du débit écologique

La raison d'être du projet :

- Justification énergétique du projet
- Nature innovatrice du projet

Atelier 1 : Raison d'être du projet et infrastructures proposées

Le premier atelier thématique a porté sur les justifications du projet et sur la présentation détaillée de toutes les infrastructures prévues, telles que le barrage, la minicentrale et les ouvrages d'aménée. Les questions relatives aux aspects financier et budgétaire ont été nombreuses. Plusieurs participants se sont aussi intéressés à l'aspect visuel des infrastructures. Ces éléments sont résumés au tableau suivant.

Les sujets abordés lors de l'atelier 1

Les infrastructures proposées :

- Durée de vie du barrage
- Type et garantie de la turbine
- Possibilité d'une traverse piétonnière sur le barrage
- Gestion des débits

L'aspect visuel du projet :

- Aspect de la chute au débit écologique et en saison hivernale
- Aspect visuel de la minicentrale
- Débit naturel de la rivière

La vocation touristique du site :

- Tourisme potentiel en saison hivernale
- Interprétation des vestiges de l'ancienne scierie

L'aspect économique :

- Création d'emplois
- Retombées économiques locales
- Perception de taxes
- Budget
- Dépassement de coûts maximal
- Investissements et retombées pour la municipalité de Chambord

Les impacts du projet :

- Interaction possible avec la faille de Trenton
- Impact sonore

Atelier 2 : Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

Le second atelier thématique traitait des principaux impacts identifiés par l'étude d'impact, ainsi que des mesures d'atténuation proposées. Les participants ont pu émettre leurs commentaires sur les impacts qui suscitaient chez eux le plus grand intérêt. Ils ont aussi proposé de nombreuses mesures d'atténuation complémentaires à ce qui était déjà présenté.

Les sujets abordés lors de l'atelier 2

Les impacts du milieu physique

- Choix des entrepreneurs
- Stabilité des rives
- Gestion des débits
- Gestion des déchets en période de construction
- Impact des changements climatiques sur le projet
- Nuisances potentielles en période de construction
- Surveillance et suivi environnemental

Les impacts des milieux biologique et humain

- Santé et sécurité publique
- Perte de terres agricoles
- Impacts sur la faune et la flore
- Valeur patrimoniale du site
- Ambiance sonore
- Nuisances potentielles en période de construction

Les impacts du paysage

- Aspect visuel du barrage
- Déboisement et reboisement
- Présence et aspect visuel de la centrale
- Aspect visuel de la chute
- Gestion des débits
- Aspect visuel des aires de travail

Des résultats tangibles

Les résultats de la préconsultation

L'exercice de préconsultation sur l'étude d'impact aura permis à la Société de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et de noter leur opinion, leurs suggestions et leurs observations. La Société a également profité du processus pour apporter certaines réponses aux citoyens. Leurs préoccupations, ainsi que les indications obtenues sur l'évaluation des impacts, seront ajoutées au rapport de l'étude d'impact déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le rapport final de préconsultation sur l'étude d'impact, rassemblant l'ensemble des documents d'information distribués, des présentations et des comptes rendus relatant les échanges de chacune des activités ainsi qu'un document compilant les réponses spécifiques aux questions soulevées par les participants, sera joint au rapport de l'étude d'impact déposé. Lors de la période de questions et de commentaires entre le Ministère et la Société, cette dernière complètera la bonification de son étude en fonction de ces éléments et des résultats de la préconsultation.

En substance, la teneur des discussions témoigne d'une adhésion aux conclusions de l'étude d'impact sur l'environnement, et ce, même si des préoccupations nouvelles ont été soulevées, soulignant l'importance du processus de préconsultation.

De plus, le taux de participation à chacune des activités de la démarche de préconsultation a été relativement élevé, démontrant l'intérêt de la population de Chambord à s'engager dans le projet. Par ailleurs, la forte participation de citoyens de Chambord et de ses représentants municipaux souligne l'engagement actif de cette municipalité dans le projet. La démarche favorise l'appropriation du projet et confirme sa nature communautaire. Finalement, le respect des engagements de la Société depuis l'enclenchement de ses projets tisse une relation de confiance avec la population. Conséquemment, la réaction des participants permet de prévoir une bonne réceptivité du projet dans la communauté.

Les réponses apportées

En réponse aux diverses suggestions et recommandations des participants, la Société a déjà amorcé certaines interventions afin de bonifier non seulement l'étude d'impact, mais aussi certains aspects du projet. D'autres actions, s'étendant sur une période de temps plus importante, seront entamées au cours des prochains mois dans la même perspective d'amélioration continue du projet en fonction des préoccupations citoyennes.

Les réponses déjà identifiées :

- analyse additionnelle de l'impact des changements climatiques sur le régime hydrologique de la rivière Quiatchouan et sur la rentabilité du projet à long terme;
- synthèse des préoccupations sociales sur le projet et une présentation du processus de participation qui a permis de les recueillir;
- révision de la simulation visuelle du barrage;
- précisions sur les mécanismes de communication adoptés à la suite du processus de préconsultation.

Les interventions à venir :

- identification de mesures sécuritaires proactives pour la circulation sur la route 169 en période de construction et proposition de ces mesures au ministère des Transports du Québec dans le cadre d'une rencontre avec ses représentants;
- bonification de l'étude d'ambiance sonore, par l'intégration du bruit hors de la période touristique, des vibrations ressenties et du bruit perçu sur le toit de la centrale;
- évaluation complémentaire du volet architectural de la minicentrale;
- analyse du potentiel touristique du site de Val-Jalbert en saison hivernale ainsi qu'une évaluation des impacts appréhendés du projet sur ce potentiel;
- élaboration d'un plan de maximisation des retombées économiques locales.

Des engagements clairs et continus

Dans le cadre de l'élaboration du projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert, la Société prend en considération les préoccupations sociales relatives aux impacts de son projet. La Société compte déployer tous les efforts possibles afin d'intégrer le plus harmonieusement possible son projet au site de Val-Jalbert, en considérant les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes. Ses engagements et ses interventions vont au-delà des exigences imposées par les réglementations des instances gouvernementales.

Les principaux engagements de la Société dans la poursuite de son projet sont les suivants :

- la signature de l'Entente d'intégration et de complémentarité avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert et son application;
- la transparence dans ses communications, notamment par la diffusion de l'information sur son site internet, la divulgation des débits en temps réel et la diffusion des résultats des suivis environnementaux;
- la mise en place d'une attitude d'ouverture et d'une approche de gestion souple et cordiale dans ses rapports avec la Corporation;
- la collaboration aux activités d'interprétation muséale des infrastructures;
- l'amélioration continue de son projet.



Des canaux d'échange privilégiés

La Société a mis en place de nombreux moyens de communication avec le milieu afin de conserver le lien privilégié qu'elle a développé avec les parties prenantes du projet à la suite du processus de préconsultation. De cette manière, la population est invitée à contribuer au projet tout au long de sa réalisation, de façon continue. Les différents canaux d'échange proposés sont présentés ci-dessous. La séance de validation a permis aux participants de discuter de ces outils et de proposer des améliorations qui facilitent les échanges.

Les moyens de communication proposés avec le milieu

Agent de liaison communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le lien avec le milieu • Transmettre les préoccupations des citoyens à la Société
Centres de documentation à Val-Jalbert, Girardville et Mashteuiatsh	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des réponses • Consulter des documents
Information à Val-Jalbert disponible dans le hall d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Donner accès à une information
Ligne téléphonique	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux questions • Consigner les commentaires et les suggestions reçues
Site internet interactif Mise à jour fréquente	<ul style="list-style-type: none"> • Donner accès à l'ensemble de l'information concernant le projet • Envoyer des commentaires et poser des questions • Trouver des réponses aux questions les plus fréquemment posées
Infolettre envoyée régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur l'avancement des travaux



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

www.energievertelsj.ca

BUREAU DE MASHTEUIATSH
1425, rue Ouatouchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : (418) 275-4262
Télécopieur : (418) 275-2055

BUREAU DE GIRARDVILLE
Édifice municipal
180, rue Principale
Girardville (Québec) G0W 1R0
Téléphone : (418) 258-3293, poste 2225